



RECTORAT

مديرية الجامعة

No : 49 / rect/ 2020

Constantine le : 19 -07-2020

PROTOCOLE pour la reprise des activités présentiellees

Date théorique prévue

Dimanche 23 août 2020

Conditionné par l'évolution sanitaire à ce moment

Objectif :

Finaliser et sauver l'Année Universitaire 2019/2020

Exigence :

Sécurité sanitaire et sauvegarde de la santé de tous (étudiants, enseignants et PATS).

Toutes les actions menées doivent s'inscrire dans ce principe.

Principe directeur des activités :

Imposer et faire respecter les règles d'HYGIENE des locaux, l'HYGIENE CORPORELLE et la DISTANCIATION PHYSIQUE.

Dans ce cadre, viser autant que possible la dématérialisation des différentes activités tant pédagogiques qu'administratives.

Organisation des activités par VAGUES séparées des étudiants

Les étudiants sont séparés en 03 groupes, et qui ne doivent pas se rencontrer ni se croiser à l'université :

Groupe 1 : 1^{ère} Année (L1 et 1^{er} Année Vétérinaire)

Groupe 2 : 2^{ème} Année (L2 et 2^{ème} Année Vétérinaire)

Groupe 3 ; 3^{ème} et 4^{ème} Année (L3, M1, 3^{ème} et 4^{ème} Année vétérinaire)

Les étudiants de M2 et de Doctorat seront accueillis à partir du 23 août

Les examens seront organisés séparément pour chacun de ces groupes.



Suivi collégial

La validation et le suivi des étapes et des opérations du protocole sont assurés par la Cellule locale installée à cet effet en application de l'arrêté ministériel n°453 du 16 juillet 2020 ;

Protocole de reprise pour l'UFMC1

Les dispositions de ce protocole prennent en charge

- L'ensemble des exigences et recommandations nationales édictées par la tutelle ministérielle dans l'arrêté n° 453 du 15 juillet 2020, la note n° 677 du 16 juillet de Monsieur le Secrétaire Général et le mode opératoire cadre retenu au niveau national pour la 'Gestion de la fin d'année universitaire 2019/2020 et la rentrée universitaire 2020/2021 sous Covid-19' ;
- Le contexte local de chaque campus de l'université ;
- Les recommandations sanitaires imposées par les autorités nationales et locales.

1- GESTION DES ACCES, DE LA CIRCULATION ET DE LA VIE A L'UNIVERSITE

- Consignes sanitaires :

- o Port de bavette obligatoire pour tous ;
- o Disposer de nettoyeurs et désinfectants corporels et pour les locaux ;
- o Elaborer et suivre un programme de nettoyage et désinfection des locaux ;
- o Assurer une aération des locaux pédagogiques ;
- o Optimiser les densités de présences dans les locaux, conformément aux normes édictées par les autorités nationales ;
- o Eviter l'utilisation des locaux pédagogiques qui ne réunissent pas les conditions requises.

- Interdiction de l'accès à l'université pour toute personne étrangère

Soit, l'interdiction de toute personne n'ayant pas le statut d'enseignant, d'étudiant ou de fonctionnaire de l'université.

Les enseignants ; étudiants et fonctionnaire, doivent se munir, pour tous besoins utiles des documents prouvant leur appartenance à l'université.

- Fluidifier les mouvements dans les campus de l'université

- o Interdiction des regroupements de plus de 05 personnes à l'université ;
- o Gérer les sens de la circulation automobile et piétonne dans les campus
Mettre et faire respecter les indicateurs (panneaux) pour les portails d'entrée et de sortie et éviter les croisements.

- Reprendre les emplois du temps, pour répondre aux contraintes :

- o Organisation des enseignements par vagues séparées (L1, puis L2, puis L3 et M1)
Réserver deux semaines de 06 jours par vague, et densifier les enseignements pour assurer les enseignements programmés par les CP ;
- o Diviser les groupes d'étudiants pour respecter les densités de présence autorisées ;
- o Réduire les durées des séances

Cours et TD : 01 H 00

TP : 02 H 00 ;



- Eviter les créneaux horaires vides pour tous les étudiants ;
L'étudiant ne doit pas attendre, dans les couloirs, pour rejoindre une séance pédagogique.
- **Interdiction de toutes les rencontres et manifestations culturelles, sportives et scientifiques.**

2- PROGRAMMATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Exigences :

- Une attention particulière aux locaux pédagogiques
 - Nettoyage, désinfection et aération ;
 - Eviter les surcharges des locaux ;
 - Fermer les locaux inadaptés.
- Des emplois-du-temps adaptés qui évitent les créneaux vides et les croisements d'étudiants.

Gestion participative

La programmation de toutes les activités pédagogiques doit être l'émanation des équipes et Comités Pédagogiques.

Il convient de les informer dès à présent, et préparer leurs rencontres dès la reprise.

2.1 Enseignements

- Organiser les emplois-du-temps pour chaque vague d'étudiant.
- Privilégier, autant que possible, l'Enseignement à Distance et les formes d'enseignement hybride.
 - Les matières transversales et de découverte, continueront d'être assurées exclusivement en ligne ;
 - Réserver les séances présentielles aux cas, quand les conditions de sécurité sanitaire le permettent ;
 - Les contenus pédagogiques sont en ligne, et les séances présentielles peuvent être prévues en complément de cette mise en ligne : tutorat – révision - ... ;
 - Une attention particulière pour la programmation des séances de TP ;
 - Sélectionner les manip qui doivent être exécutées en présentiel et veiller au respect strict des conditions sanitaires ;
 - En simulation et compte rendus en ligne ;
 - Filmer des démonstrations de TP, et compte-rendu en ligne ;
 - Transformer des TP en TD et mettre en ligne ;
 - Reporter, quand c'est pertinent et possible, à l'année prochaine et les inscrire en dettes ;
 - Autres solutions à l'initiative des équipes de formation.



Matrice d'actions

Item	Actions	Acteurs	Observations
1	Arrêter les listes des étudiants à convoquer par vague	Facs / Inst/ Dpts	Convoquer les étudiants Communiquer les listes à la DOU
2	CP	Facs / Inst/ Dpts CP	Enseignement par matière Mode, Nbre de séances et planning
3	Enseignements	Facs / Inst/ Dpts Equipes Pédagogiques Enseignants	Par vague
4	Entretien des locaux	Administration Facs / Insts / Dpts	

Mise à disposition des étudiants d'espaces connectés et équipés

Des espaces connectés et équipés en moyens informatiques, doivent être mis à disposition des étudiants qui ont en besoin, dans toutes les Facultés et Instituts, pour leurs permettre de récupérer les enseignements mis en ligne à leur profit.

2.2 Examens

Contextualiser, mesurer les risques et proposer, par les équipes de formation, des approches adaptées pour l'évaluation des étudiants.

Plusieurs pistes peuvent être prospectées/proposées/adoptées :

- Réduire des temps alloués aux sessions d'évaluation ;
- Pour les groupes importants, possibilité d'adopter les approches QCM et méthodes apparentées ;
- Certaines matières peuvent adopter une évaluation en ligne ou sur travaux remis ;
- ...

2.3 Soutenances de PFE

Les étudiants préparant leurs soutenances sont accueillis à partir du dimanche 23 août.

Les soutenances doivent se dérouler dans le strict respect des règles sanitaires :

- Locaux adaptés
- Huis clos strict
- Aucune collation
- Bavettes – gel hydro alcoolique – aération – nettoyage – désinfection.
- Interdiction des regroupements.

Par ailleurs, il convient de prendre toutes dispositions pour :

- Déposer des versions numériques
- Permettre, à la demande, des participations au jury en web conférence.



2.4 Affichages

Chaque organe de l'université doit organiser :

- l'INFORMATION, complète, claire et cohérente, accessible à toute la communauté ;
- la COMMUNICATION, continue et dynamique, qui permet à toute la communauté de suivre les étapes et de comprendre le bien fondé des décisions prises ;
- la SENSIBILISATION, qui permet à chaque membre de la communauté universitaire de comprendre le contexte et d'adopter une attitude responsable et participative facilitant ainsi la gestion de l'étape délicate que nous traversons.

Toute la communication et l'affichage (y compris l'affichage informationnel : notes des étudiants, emplois-du-temps, plannings des examens, ...) doit se faire exclusivement en ligne.

CONCLUSION

La responsabilité des Doyens, Directeurs d'Instituts et Chefs de Départements, est pleine et entière pour la mise en œuvre de ce protocole, son adaptation aux campus mis sous leur responsabilité, et la veille stricte pour le suivi de son application.

De même que nous appelons toute la communauté universitaire, à la participation active pour l'application de ces consignes dont le but vise exclusivement l'ASSURANCE DE LA SECURITE SANITAIRE pour tous, et donner le maximum de chances pour la réussite de la validation et la clôture de l'Année Universitaire 2019/2020



VICE RECTORAT

Chargé de la Formation Supérieure des premiers et
deuxièmes cycles et de la Formation Continue et les
diplômes et la formation supérieure de Graduation

N° : 57 /vrp/2020

المكلفة بالتكوين العالي في الطورين الأول و الثاني و
التكوين المتواصل و كذا التكوين العالي في
التخرج
Constantine le 30 /07/2020

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES APRES REPRISE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/2020

Les deuxièmes années Master et les cinquièmes années vétérinaires reprennent à partir du 23 aout 2020, en vue de poursuivre leurs travaux ou préparer leurs soutenances à huis clos

Planning des activités pédagogique du deuxième semestre :

- V1 : première vague : L3 et M1, troisième année et quatrième année vétérinaire
- V2 : deuxième vague : L2, deuxième année vétérinaire
- V3 : troisième vague : L1, première année vétérinaire

N°	Activité pédagogique	Echéancier
1	Début des enseignements du 2 ^{ème} semestre	02 février 2020, pour : SNV, LL, DSP, ISTA et INATAA 09 février 2020, pour : STU, SM, ST et VET
2	Suspension des enseignements en présentiel	12 /03/2020 au 19/03/2020 covid19 19/03/2020 au 04/04/2020 les vacances de printemps 05/04/2020 au 12/07/2020 covid19

3	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuites des enseignements du 2^{ème} semestre (02 semaines), • Examens du 2^{ème} semestre: session ordinaire (01 semaine). 	<p>V1 : Du <u>dimanche 30 aout</u> au <u>jeudi 17 sept. 2020</u></p> <p>V2 : Du samedi 19 septembre au jeudi 08 oct. 2020</p> <p>V3 : Du samedi 10 octobre au sam. 31 oct. 2020 (jeudi 29 oct. naissance du prophète)</p>
4	Examens de rattrapages (01 semaine)	<p>-V1 + V2 : Du lundi 02 nov. au dimanche 08 nov. 2020. (01 nov. fête nationale)</p> <p>-V3 : Du lundi 09 nov. au dimanche 15 nov. 2020</p>
5	Soutenances projets de fin d'études	A partir du 23 aout 2020
6	Les Délibérations	Suivant l'ordre chronologique du déroulement des examens.

- inscription des L2, L3 et M2 à partir du 16 novembre 2020
- inscription des 80 % Master 1 à partir du 16 novembre 2020
- inscription des nouveaux bacheliers à la mi-novembre 2020
- rentrée 2020/2021 mercredi 18 novembre.

